



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Lille, le 10 septembre 2014

Les IA-IPR d' Education Physique et Sportive.

à

Mesdames et Messieurs les enseignants

Inspection Pédagogique

Téléphone
03 20 15

Fax
03 20 15 60 65

Mel
ce.ipr@ac-lille.fr

Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
BP 709
59 033 LILLE Cedex

Lettre de rentrée pour la discipline Education Physique et Sportive

Préambule

Nous vous souhaitons tout d'abord une rentrée scolaire sereine et favorable au développement des projets pédagogiques mis au service de la réussite de tous les élèves. Pour ce faire nous vous invitons à vous inscrire dans un double engagement :

Il s'agit d'abord de rester concentré sur le cœur de notre mission qui consiste à éduquer physiquement l'ensemble des élèves à travers la pratique des APSA du programme. Les savoirs que les élèves ont à construire grâce à l'école sont nombreux parmi lesquels nager, s'échauffer, s'entraîner, s'engager de manière lucide. Chaque équipe pédagogique doit continuer à se situer et à situer le cursus des élèves au carrefour des obligations (programmes) des possibles (le contexte local) et du souhaitable (ce dont les élèves ont le plus besoin. Les projets EPS en sont le reflet. Les documents appelés "projets synthétiques" permettent aux équipes pédagogiques d'identifier et de communiquer les choix éducatifs essentiels, ils constituent un axe important des réunions d'équipes lors des inspections (une procédure dématérialisée via "EDULINE" est à l'étude).

Il s'agit aussi de continuer à s'ouvrir et à collaborer avec les autres disciplines et les responsables de la vie scolaire (circulaire de rentrée, BO du 22 mai 2014) dans le cadre du socle commun par exemple ainsi qu'avec les partenaires telles que les collectivités territoriales.

Votre implication dans les différentes commissions ou différents conseils tel que le nouveau conseil école-collège est de ce point de vue une preuve de vitalité de la discipline EPS et du corps enseignant qui la porte en contribuant à la réussite du projet académique.

Cette lettre "de rentrée" a pour fonction de vous donner quelques éléments de bilan sur l'année écoulée et quelques lignes directrices essentielles. Vous trouverez de larges compléments sur le site web EPS de l'académie.

La formation continue

Plus de 800 enseignants de l'académie ont participé aux formations qui remportent ainsi toujours un franc succès et participe à la construction des compétences professionnelles tout au long de la vie. Nous notons une grande stabilité dans le public qui participe à ces stages et invitons les autres à prendre part à une dynamique de formation afin de maintenir un recul réflexif sur leurs pratiques professionnelles. Cette dynamique s'entend de façon individuelle mais également en équipe (lors de conseils d'enseignement). Les discussions devront notamment porter sur ce que les élèves ont à apprendre afin de garantir une cohérence du parcours de formation de



chacun. Ce travail en équipe pourra s'organiser en partie autour de commandes institutionnelles, préparées par des journées CEP, portant sur la pratique professionnelle et favorisant une dynamique d'établissement autour de réflexions communes. Cette année verra la mise en place de stages de secteurs de 3 fois une journée réparties sur l'année scolaire développant une alternance entre acquisition de contenus, expérimentation et retour d'expérimentation afin d'aider à répondre aux commandes institutionnelles.

Notons également que le travail de formalisation de pratiques académiques innovantes au sein de groupes d'experts sera poursuivi sur la base de supports vidéos, accessibles sur le site disciplinaire.

Le 25 juin à la faculté des sciences du sport et de l'éducation physique de Ronchin ont été fêtés les 30 ans d'existence de la formation continue. Près de 200 collègues d'EPS avaient répondu présent à l'invitation de l'Inspection Pédagogique Régionale. Le matin fut consacré à des conférences sur l'avenir de l'EPS et à une table ronde sur l'intervention de l'enseignant dans la leçon. L'après-midi chacun, en fonction de ses choix, pouvait assister à des présentations portant sur les innovations et les expérimentations menées dans les différentes CP. A cette occasion Raymond Dhellemmes IA IPR EPS Honoraire de l'académie de Lille nous a fait l'amitié d'intervenir le matin en ouverture et a posé une vue prospective sur la discipline. La réussite de cette journée montre l'attachement de la profession à la formation continue en EPS. Ce type de manifestation sera renouvelé régulièrement. Les différentes productions seront en ligne sur le site EPS de l'académie de Lille.

Les professeurs stagiaires

La loi « d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République » du 8 juillet 2013 a notamment permis la mise en place à la rentrée dernière des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Education.

Ces ESPE ont en charge la préparation à l'entrée dans le métier ainsi qu'une partie de la formation professionnelle continue, en lien avec les services du rectorat et la DAFOP. Des enseignants de terrain, Formateurs Académiques, associés aux universitaires assurent ces formations.

Les étudiants inscrits en Master MEEF de 1ère et 2ème année s'y préparent au métier d'enseignant et de CPE par le biais d'une formation que P. Pelayo, directeur de l'ESPE "Lille nord de France", qualifie de "formation en alternance intégrée". Les établissements scolaires et les enseignants tuteurs accueillent donc des étudiants en 1ère année de master lors de stages ainsi que certains étudiants (admis au CAPEPS - concours rénové) en 2ème année de master à mi temps en exercice dans les collèges et lycées. Il est à noter que d'autres professeurs stagiaires, titulaires de la session exceptionnelle du CAPEPS, enseignent également dans les établissements scolaires à temps plein. Au total, l'académie comptabilise ainsi environ 100 professeurs stagiaires, ayant donc ces 2 profils différents. Les maîtres de stage ont été sollicités et désignés. Nous savons également pouvoir compter sur l'ensemble des équipes afin de réserver le meilleur accueil à celles et ceux qui représentent l'avenir de la profession.

Les concours

L'Académie compte cette année 137 lauréats tous concours confondus. Elle tient globalement son rang en terme de pourcentage de réussite. Les bons résultats au concours interne de l'agrégation sont à souligner. L'académie se situe dans la moyenne pour le CAPEPS.

Pour le concours interne de l'agrégation, la mise en place d'une préparation "hybride" (stages en "présentiel" et en "distanciel") a porté ses fruits lors du dernier concours. Ce dispositif sera reconduit cette année avant d'être organisé par l'ESPE à partir de la rentrée 2015-2016.



Au cours de l'année 2014-2015, l'académie ne proposera pas de formation spécifique au CAPEPS interne. Les candidats inscrits à la préparation pluridisciplinaire au concours réservé seront accompagnés en "distanciel" dans la construction de leur RAEP.

Les examens

Depuis de nombreuses années les données et analyses sont mises en ligne sur le site web eps. Nous constatons régulièrement, lors des inspections et des réunions d'équipe, que ces informations sont peu consultées et peu connues. Elles permettraient pourtant aux équipes de lycée de jeter un regard plus distancié sur leurs pratiques évaluatives et les résultats de leurs élèves comparativement à ceux de l'Académie.

Par ailleurs, des recommandations pour le contrôle adapté seront communiquées avec les "protocoles examens" pour aider les équipes à proposer un enseignement d'eps qui prenne en compte la diversité des publics.

Voie G et T : Au delà de chaque établissement, la moyenne est en légère hausse (13,71) pour un effectif de plus de 28000 élèves. L'écart entre les filles et les garçons se stabilise à moins d'1 point. On peut noter la très faible utilisation des épreuves académiques. L'absence de note en Canoë-Kayak et en Lutte remet en cause leur présence dans cette liste et nous demandons aux établissements qui enseigneraient encore ces activités de se manifester rapidement auprès de l'Inspection (mail indiquant les effectifs d'élèves concernés et les raisons de l'absence de passage en CCF).

Voie Professionnelle :

Lors de la session de 2014, il est à noter une amélioration de la moyenne générale au baccalauréat professionnel (12,14 à 12,40) avec une augmentation de la moyenne des filles (de 11,58 à 12,15) et une réduction de l'écart filles/garçons. Les résultats des examens BEP/CAP sont stables en moyenne (12,08) avec un écart filles/garçons qui reste encore trop important en moyenne (0,8pt). Ces éléments doivent être pris en compte pour déterminer les choix opérés dans les programmations et les contenus enseignés. En outre, le nombre d'inaptitudes partielles augmente alors que le nombre de contrôles adaptés reste stable.

DNB : Si nous pouvons nous réjouir de l'augmentation de la moyenne générale, 13,57 en 2014 (13,47 en 2013), nous sommes en revanche très inquiets sur la répartition de la notation entre les APSA. Le phénomène constaté l'an dernier s'est amplifié malgré nos recommandations : le demi-fond, l'acrosport et le badminton représentent aujourd'hui 54,6% de la notation alors que l'an dernier ils représentaient déjà 48%. 26 APSA se partagent les 46% restant dont 20 font moins de 1% ! D'une manière générale la CP4 continue d'augmenter (32,7/33,1) alors que la CP1 baisse (29,4/27,3) malgré un demi fond qui augmente sensiblement de 18 à 20%. Notons enfin que la moyenne des filles s'est améliorée : 14,03 en 2014 (13,10 en 2013), ce qui explique l'augmentation de la moyenne générale.

Deux points marquants : il n'y a pas d'évaluation du Football dans l'académie. Hormis le demi fond, l'athlétisme est en passe de disparaître. Ces éléments interrogent la mise en œuvre des parcours de formation offerts aux élèves dans l'académie.

Epreuves facultatives ponctuelles

La moyenne est de 13,20 dans la voie G et 11,40 dans la voie T. Nous constatons que le nombre d'inscriptions dans les épreuves académiques reste très élevé (élèves notés : 320 en foot et 240 en danse).

Nous rappelons qu'il est indispensable d'informer objectivement les élèves avant les



inscriptions sur l'exigence du niveau de pratique attendu dans cette épreuve (livret envoyé par le DEC chaque année). Cette information doit permettre de réduire l'absentéisme (25%) et d'éviter que des élèves visiblement pas, ou très mal préparés ne perdent leur temps.

L'enseignement facultatif et son évaluation en CCF au lycée.

En 2014, l'inspection a visité une dizaine de lycées parmi les 63 qui proposent de l'enseignement facultatif en CCF.

Le but était double :

- apprécier dans quelle mesure la réforme de cet enseignement était bien entrée dans les pratiques d'enseignement et de ccf.

- mesurer les obstacles qui restaient éventuellement à franchir afin d'aider les équipes à le faire.

Nous remercions les équipes qui nous ont fait part de leurs pratiques. Ces visites ont donné lieu à des échanges fructueux.

Nous attirons par la même occasion l'attention de tous sur la nécessité de respecter les textes et de montrer plus que jamais l'intérêt de cet enseignement pour les élèves qui en bénéficient.

Cette année, ces visites se poursuivront et un temps de formation à "public désigné" (1 enseignant par lycée proposant cet enseignement) sera mis en place. A cette occasion des échanges amèneront à identifier les pratiques pédagogiques les plus prometteuses. Afin de rendre ces échanges plus concrets, nous demandons dorénavant et déjà aux enseignants de prévoir des séquences " vidéo" de courtes durée (30 secondes à 1 minute) et significatives de l'atteinte d'un niveau 5 de compétence attendue en 1ère ou terminale.

Le sport scolaire

Cette année est marquée par la publication du décret et de la circulaire d'application relatifs à la participation des enseignants d'EPS aux activités sportives scolaires volontaires des élèves (décret N° 2014-460 et circulaire 2014-073). Ces deux textes renforcent la place du sport scolaire au sein du système éducatif et son lien avec le projet académique au service de la réussite des élèves.

Les bons résultats obtenus l'année précédente, fruit de votre action et des cadres académiques de l'UNSS montrent le dynamisme de l'association sportive scolaire dans l'Académie de Lille. Cette année, vos actions se prolongeront naturellement en prenant en compte le plan de dynamisation du sport scolaire de l'académie ainsi que les grands événements sportifs en projet pour 2016.

Le corps d'inspection est très attentif à votre engagement dans le développement des associations des établissements et donc de la pratique volontaire des élèves. Il est à votre écoute à ce sujet comme il l'est pour l'EPS et il peut procéder à des visites dans ce cadre.

Sections sportives scolaires

Les trois dernières années scolaires ont permis à de nombreux établissements de rejoindre la carte académique des 272 sections sportives scolaires à cette rentrée. Le regroupement des sections de l'ensemble de l'académie lors d'une journée de formation favorisera des échanges de pratique de façon à permettre l'évolution des projets au service d'une meilleure réussite des élèves. Par ailleurs, une évaluation de la carte académique en relation avec les projets sera renforcée pour optimiser ce dispositif et son évolution.

Le site internet



Mme Sylvie Valencourt, professeure d'EPS au lycée professionnel Sonia Delaunay de Lomme devient la nouvelle webmestre EPS académique. Elle succède à M. F. Camel que nous remercions pour son implication au service du bon fonctionnement du site pendant de nombreuses années.

Des évolutions axées sur la loi « d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République » du 08 Juillet 2013 ont été initiées depuis un an. Elles se déploieront progressivement au cours de l'année.

La bibliothèque d'actions numériques sera transformée. Elle proposera un thesaurus académique, tout en conservant les liens vers les autres académies. L'objectif sera de mutualiser nos actions en communiquant plus efficacement afin qu'elles ne restent pas isolées et profitent à un nombre plus important d'élèves. Un cadrage sera proposé afin de formaliser les aspects pédagogiques, didactiques et surtout éducatifs de ces actions (les plus-values « technologiques » ne devant pas se substituer à ce dernier domaine). Dans ce sens, l'Académie de Lille a été retenue pour intégrer les « TraAM » (travaux académiques mutualisés). Nous sollicitons donc l'ensemble des professeurs utilisant d'ores et déjà ces outils à partager leurs pratiques, en particulier les projets au service de l'acquisition des CMS, l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences ou l'évaluation formative.

Vous pouvez rentrer en contact par mail avec l'IA-IPR référent Numérique (frederick.maik@ac-lille.fr) dans ce but.

- Des formations hybrides sur le numérique éducatif en EPS sont en cours de finalisation. Elles traiteront de la production de feed-backs vidéos et d'outils porteurs de sens face aux problèmes locaux. Elles permettront de répondre à des besoins de formations d'établissement.

Conclusion : Le service des IA IPR EPS

L'équipe des IA IPR EPS change. En effet, notre collègue Thierry Tribalat fait valoir ses droits à la retraite. Nous savons tous quel engagement important au service de l'Education Nationale a été le sien et combien son investissement aura marqué l'EPS dans l'académie et au delà. Nous avons en même temps le plaisir d'accueillir une nouvelle collègue IA IPR en la personne de Madame Sophie Losfeld qui prendra en charge les bassins 3 et 4. Les autres bassins sont pris en charge de la manière suivante : Sophie Jomin-Moronval, bassins 2,6 et 10 ; Olivier Calais, bassins 5,13,14 ; Frédérick Maïk, bassins 7, 8, 9 et Didier Preuvot, bassins 1, 11 et 12. Nous retrouvons quatre "Chargés de mission" qui sont assurés de la confiance que leur porte l'Inspection Pédagogique Régionale. Mesdames N. Niedzwialowska, S. Boissay, C. Durand-Audineau et Monsieur Hugues Lamouret.

L'Inspection Pédagogique Régionale vous souhaite une bonne rentrée et une année riche en réussite professionnelle.

Les IA. IPR. EPS. (ce.ipreps@ac-lille.fr)